



PECB Certified Lead Disaster Recovery Manager

Maîtrisez la mise en œuvre et la gestion des services de reprise d'activité après sinistre

Pourquoi devriez-vous y participer ?

La formation Lead Disaster Recovery Manager vous permettra d'acquérir l'expertise nécessaire pour soutenir une organisation dans la mise en œuvre, le maintien et la gestion d'un plan en cours de reprise d'activité après sinistre. Durant cette formation, vous obtiendrez également une connaissance approfondie des meilleures pratiques relatives au processus de reprise d'activité après sinistre et des services de reprise après sinistre des TIC dans le cadre de la gestion de la continuité des activités.

Après avoir maîtrisé l'ensemble des concepts nécessaires aux processus de la reprise d'activité après sinistre, vous pouvez vous présenter à l'examen et postuler au titre de « PECB Certified Lead Disaster Recovery Manager ». En étant titulaire d'une certification PECB, vous démontrerez que vous disposez des connaissances pratiques et des compétences professionnelles pour soutenir et diriger les équipes chargées de la reprise d'activité après sinistre durant la mise en œuvre des stratégies de reprise d'activité après sinistre en conformité avec les meilleures pratiques.



À qui s'adresse la formation ?

- Professionnels ou consultants en reprise d'activité après sinistre souhaitant acquérir une connaissance approfondie des concepts et des processus nécessaires liés aux stratégies de reprise d'activité
- Gestionnaires chargés d'établir un plan de reprise d'activité après sinistre dans une organisation
- Personnes responsables de la conformité aux exigences relatives à la reprise d'activité après sinistre dans une organisation
- Membres d'une équipe chargée de la reprise d'activité après sinistre

Programme de la formation

Durée : 5 jours

Jour 1 | Introduction à la reprise d'activité après sinistre et lancement d'un plan de reprise d'activité après sinistre

- Objectifs et structure de la formation
- Continuité des activités et récupération après sinistre
- Déclenchement d'un plan de reprise d'activité après sinistre
- Planification de la reprise d'activité après sinistre
- Appréciation des risques
- Analyse de l'impact sur les activités de l'entreprise
- Mesures de protection et d'atténuation

Jour 2 | Stratégies d'atténuation des risques et planification de la reprise d'activité après sinistre

- Élaboration de la stratégie d'atténuation des risques
- Considérations de sauvegarde et de récupération
- Développement du plan de reprise après sinistre
- Plan de reprise après sinistre
- Plan d'intervention d'urgence
- Plan de gestion de crises
- Plan de reprise des TI

Jour 3 | Services de reprise d'activité après sinistre, sites de récupération, installations, réponse et activation

- Plan de restauration
- Installations de récupération
- Services sous-traités
- Sites de récupération
- Réponse et activation
- Formation et éducation

Jour 4 | Test, suivi, mesure et amélioration continue du plan de reprise d'activité après sinistre

- Test du plan de reprise d'activité après sinistre
- Mesure de la performance
- Auto-évaluation - audit
- Amélioration continue
- Compétence et évaluation des gestionnaires
- Clôture de la formation

Jour 5 | Examen de certification



Objectifs de la formation

- Connaître la corrélation entre la reprise d'activité après sinistre, la gestion de la continuité des activités, la sécurité de l'information et d'autres domaines et cadres informatiques
- Maîtriser les concepts, approches, méthodes et techniques nécessaires pour la mise en œuvre et la gestion efficace des services de reprise d'activité après sinistre
- Savoir interpréter les stratégies de reprise d'activité des TIC dans le contexte spécifique d'une organisation
- Apprendre à soutenir un organisme afin de planifier, mettre en œuvre, gérer, surveiller et entretenir efficacement les services de reprise d'activités après sinistre en conformité avec les meilleures pratiques
- Acquérir l'expertise nécessaire pour conseiller une organisation en matière de reprise d'activité après sinistre

Examen

Durée : 3 heures

L'examen « PECB Certified Lead Disaster Recovery Manager » remplit les exigences relatives au programme d'examen et de certification de PECB. L'examen couvre les domaines de compétences suivants :

Domaine 1 | Principes et concepts fondamentaux du plan de reprise d'activité après sinistre

Domaine 2 | Développement du plan de reprise d'activité après sinistre

Domaine 3 | Sous-sections de support de reprise après sinistre

Domaine 4 | Sites de récupération, installations de récupération et capacité des services externalisés

Domaine 5 | Test et tenue à jour d'un plan de reprise après sinistre

Domaine 6 | Amélioration continue d'un plan de reprise d'activité après sinistre

Pour de plus amples informations concernant l'examen, veuillez consulter [Politiques et règlement relatifs à l'examen](#)



Certification

Après avoir réussi l'examen, vous pouvez demander l'une des qualifications mentionnées sur le tableau ci-dessous. Un certificat vous sera délivré si vous remplissez toutes les exigences relatives à la qualification sélectionnée.

Pour de plus amples informations concernant les certifications Disaster Recovery et le processus de certification PECB, veuillez cliquer sur [Politiques et règlement de certification](#)

Qualification	Examen	Expérience professionnelle	Expérience en reprise d'activité après sinistre	Autres exigences
PECB Certified Provisional Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	Aucune	Aucune	Signer le Code de déontologie de PECB
PECB Certified Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Disaster Recovery Manager ou équivalent	Deux années : Une année d'expérience dans la gestion de la reprise d'activité après sinistre	Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 200 heures	Signer le Code de déontologie de PECB
PECB Certified Lead Disaster Recovery Manager	Examen PECB Certified Lead Disaster Recovery Manager ou équivalent	Cinq années : Deux années d'expérience dans la gestion de la reprise d'activité après sinistre	Activités de reprise d'activité après sinistre totalisant 300 heures	Signer le Code de déontologie de PECB

Informations générales

- Les frais de certification sont inclus dans le prix de l'examen
- Un manuel de cours contenant plus de 450 pages d'informations et d'exemples pratiques est fourni
- À l'issue de la formation, un certificat de participation de 31 crédits DPC (Développement professionnel continu) est délivré
- En cas d'échec à l'examen, vous pouvez le repasser dans les 12 mois qui suivent sans frais supplémentaires